

Towards a **circular** world,
in a **sustainable** way

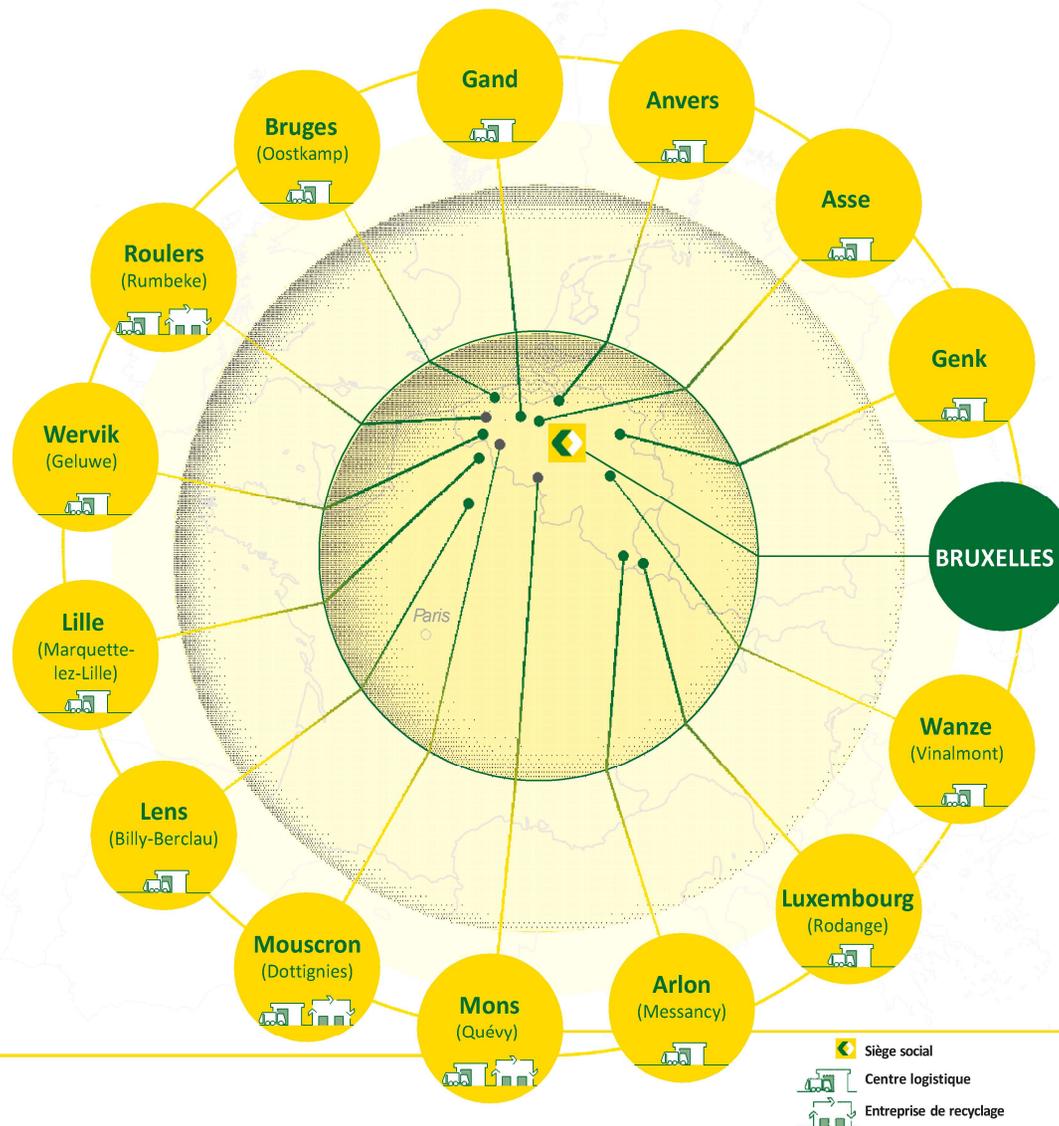


VANHEEDE.COM
ENVIRONMENT GROUP

Qui est Vanheede Environment Group ?

Vanheede Environment Group est un leader du secteur de la **gestion des déchets réguliers, spéciaux et dangereux** dans le Benelux et le Nord de la France. Notre but est d'aider nos clients en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, au Luxembourg et en Angleterre à choisir la meilleure destination possible pour leurs déchets, et ceci de la manière la plus durable.

Outre une gamme de services très variée en matière de collecte de déchets, le groupe s'est aussi spécialisé dans les **méthodes innovantes de tri, de traitement et de valorisation des déchets**. Vanheede est donc un pionnier de l'économie circulaire.



Nos chiffres clés 2021



② À propos de nos projets



VANHEEDE Billy-Berclau
Un centre innovant et performant
Au service de l'environnement

Une vision en phase avec la législation



VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP



David Vanheede
CEO Vanheede Environment Group



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE


-40% d'émissions
de gaz à effet de serre
en 2030 par rapport
à 1990


-30% de consommation
d'énergies fossiles
en 2030 par rapport
à 2012


Porter la part des énergies
renouvelables à **32%** de
la consommation finale
d'énergie en 2030 et à **40%**
de la production d'électricité


Réduire la consommation
énergétique finale
de **50% en 2050**
par rapport à 2012


-50% de déchets
mis en décharge
à l'horizon 2025


Diversifier la production
d'électricité et baisser
à **50%** la part du nucléaire
à l'horizon 2025



Dieter Grimmelprez
COO - Head of R&D strategy



- ➔ Sortir du plastique jetable
- ➔ Mieux informer les consommateurs
- ➔ Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire
- ➔ Agir contre l'obsolescence programmée
- ➔ Mieux produire



Le projet global d'extension des activités de VEV

Déconditionnement
et hygiénisation
déchets alimentaires

Réception, tri,
purification et
préparation des
déchets

Bureaux

Parking PL



Affinage et
pelletisation
des déchets

Regroupement des
déchets dangereux

Service
entretien

Towards a **circ**ular world,
in a **sust**ainable way

Le déconditionnement et l'hygiénisation des déchets alimentaires



VANHEEDE Billy-Berclau
Déconditionnement et hygiénisation



La préparation et transformation du déchet en matière 1ère



VANHEEDE Billy-Berclau



Tri, Purification, Préparation,
Transformation, Affinage, Pelletisation



Recyclage Mécanique



Recyclage Chimique

ALTERCOAL®



Valorisation Energétique
CSR

ALTERCOAL®

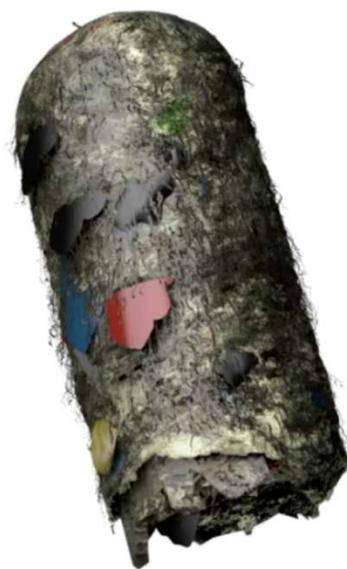
Altercoal - Vanheede

Un **substitut de nouvelle génération, respectueux des ressources fossiles**
et **préparation pour le recyclage chimique**

Towards a **circular** world,
in a **sustainable** way

ALTERCOAL[®]

EN EVOLUTION DEPUIS 1998



... en **énergie ou agent chimique**



Transformer **les déchets** ...



L'emploi dans le projet

120 EMPLOIS DANS LES HAUTS DE FRANCE



- Création d' environ 80 nouveaux emplois dès la mise en service (2024)
- Anticipation de recrutement: 1er trimestre 2022 : déjà 7 postes créés
 - 2 commerciales sédentaires
 - 1 responsable HSE
 - 1 responsable de production
 - 1 ingénieur process
 - 1 responsable maintenance
 - 1 employée administrative pour le service facturation
 - D'autres postes seront créés par anticipation (2022-2023)

Le projet en quelques chiffres

investissement :

- ▶ Montant global du projet : +/- 50 000 000 €

Superficie du site :

- ▶ Superficie actuelle : 4,5 hectares
- ▶ Superficie à l'achèvement du projet : 7,5 hectares

Capacité du site :

- ▶ Capacité actuelle : 150 000 Tonnes/an (140 000 non dangereux / 10 000 dangereux)
- ▶ Capacité à l'achèvement du projet : 260 000 Tonnes/an (250 000 non dangereux / 10 000 dangereux)

Zone de chalandise :

- ▶ Majoritairement Hauts de France

Taux de recyclage/valorisation du projet :

- ▶ 99% des tonnes entrants dans le process

Les attentes :

- ▶ Projet réalisé sur base des réglementations environnementales : (loi de transition énergétiques pour la croissance verte, loi AGECE,)
 - ▶ L'attente principale : nécessité du maintien par les pouvoirs publics des réglementations actuelles
 - ▶ Renforcement de la réglementation en imposant le passage par un centre de tri pour les déchets en mélange

- ▶ Simplification des procédures liées aux demandes d'exploitation ICPE